



Compte-rendu

Conseil d'administration

Mercredi 29 novembre 2023

clubamitiestpathus@gmail.com

Site Web : ca3sp77.e-monsite.com

ORDRE du JOUR :

- ✓ Validation du compte-rendu du 13/09/2023.
- ✓ Retour sur les dernières animations
- ✓ Actualités des différentes activités
- ✓ Repas de Noël
- ✓ Marché de Noël
- ✓ Cahier des courses
- ✓ Activités du club
- ✓ Projets du club
- ✓ Sondage
- ✓ Lettre d'informations
- ✓ Statuts
- ✓ Questions diverses.

Etaient présents :

Mesdames : Marielle MICHIELS, Sylvie ROUSSEUW, Nadine DROIT, Danielle VAN CAUTEREN, Evelyne CARRÉ, Christiane TESTARD.

Messieurs : Christian CARDOT, Michel BONNEAU, Michel CARRE, Henri RACHAERT, Marcel ISLER.

Absents ou excusés : Cécilie COMAN, Jacqueline CARRETTE, Jean-Louis VAN CAUTEREN.

Informations générales : Démissions de Jacqueline CARRETTE et de Cécilie COMAN de leurs postes vice-présidentes et du conseil d'administration. Démission également Jean-Louis VAN CAUTEREN de son poste au conseil d'administration.

✓ Validation du Compte-rendu du 13 septembre 2023.

Une modification est apportée concernant le repas du 14 juillet, le texte est modifié comme suit :

« Mme VAN CAUTEREN fait savoir que certaines personnes se sont plaintes de la trop grande quantité de nourriture et qu'il n'y ait pas eu d'apéritif ».

Le reste du compte-rendu est adopté à l'unanimité et sera inséré sur le site du club.

✓ Retour sur les dernières animations.

Activité Marche : Sortie du 19/10/2023 à Dammartin en Goële : 19 personnes présentes.

Beaujolais nouveau : Annulation de cette proposition. On verra l'an prochain. Peut-être que nous pourrions nous allier avec Saint-Pat en fête.

Sortie au colisée de Meaux : Le 23 novembre le car était plein : 57 places. Prochain cabaret le 23 avril 2024 sur le thème des chansons françaises.

Repas de Noël : Le 3 décembre. Le club a acheté le rosé et le champagne qui ne sont pas compris dans le devis du traiteur. Michel Carré ira récupérer les clefs de la grande salle des Brumiers en mairie.

Nous avons besoin de monde pour décorer la salle et installer les tables et les chaises le dimanche matin. RDV pris à 9H.

Nous décidons de faire des menus qui seront posés sur les tables.

Nous avons 82 inscriptions pour le repas.

Nous avons fait faire une bâche avec le logo et le nom du club que nous positionnerons dans la salle et qui nous servira pour toutes les manifestations.

Marché de Noël : Il aura lieu le samedi 9 décembre. La mairie nous a octroyé un emplacement dans la salle des associations. Nous avons fait une demande de 2 grilles à la mairie pour installer la bâche et le prêt de matériel nous a été refusé pour le marché. Les membres de l'activité couture/tricot seront présentes ce jour-là. Les gains des ventes faites lors de ce marché seront à disposition de l'activité tricot/couture pour l'achat de matériel.

√ Cahier de courses

Le président a mis en place un cahier de courses car il a constaté que beaucoup de produits présents dans le placard avaient dépassées la date de validité.

L'idée est de ne pas donner de produits périmés aux adhérents et de fournir des produits emballés pour éviter les manipulations.

De plus, pour être en respect avec la loi, le club ne fournira pas d'alcool pour les différentes activités.

Le président rappelle qu'il ne faudrait pas non plus que les achats coutent au club sachant que la subvention annuelle n'est que de 25 €.

√ Activités du club

A l'activité jeux tout se passe bien. A la pétanque tout va bien également, la seule chose à déplorer est le stationnement des voitures, il n'y a pas beaucoup de place à Oissery. Le président va se rapprocher du club de pétanque de Saint-Pathus pour voir s'il y aurait une possibilité de venir jouer sur notre commune et non pas dans la ville voisine. Rien à redire sur l'activité couture/tricot et l'activité marche. A l'informatique/généalogie tout est OK. L'activité danse en ligne reçoit environ une douzaine de personnes et une quinzaine de personnes viennent à la danse en couples chaque vendredi (suivant un calendrier pré établi).

√ Projets du club

La galette est prévue le 14 janvier 2024 (14H30). La participation demandée est de 5 €. A prévoir du monde pour l'installation de la salle.

L'assemblée générale aura lieu le 11 février 2024 (14H). Il y a 5 sortants du conseil d'administration. Les votes auront lieu obligatoirement à bulletins secrets.

Sortie le 28 mars 2024 : Proposition de faire la Visite de Villers-Cauterêts le matin – restaurant – et l'après-midi visite du musée de la langue française (inauguré le 1^{er} nov 2023). L'idée est de proposer cette sortie aux marcheurs mais également d'y associer tous les adhérents qui souhaiteraient rejoindre le groupe des marcheurs au restaurant puis à la visite, le déplacement se faisant en co-voiturage.

Lettre d'informations : Le Président propose de distribuer aux adhérents une lettre d'informations tous les trimestres. Nous décidons de lui donner comme titre « INFO CLUB ». Ce document reprendra les animations à venir. Ce premier document sera distribué dès janvier 2024.

Le voyage. Nous prévoyons cette année un voyage. Le choix s'est porté sur le village vacances (VVF) de « Méjannes-le-Clap » dans le Gard. Nous mettrons une option sur ce séjour du 15 au 22 juin 2024. Nous allons inviter d'autres communes et d'autres associations afin de compléter notre séjour et diminuer le prix du car.

Le Colisée : Meaux, le 23 avril 2024. Nous prévoyons cette sortie qui remportent un vif succès auprès de nos adhérents.

Le karaoké : aura lieu le 28 avril 2024.

√ Résultat du sondage.

Nous avons eu beaucoup de réponses. Globalement les gens sont satisfaits des animations hebdomadaires. Les gens ne sont pas intéressés par des soirées ou animations le soir. Plusieurs adhérents demandent à aller au Puit du fou. Réaction des membres du conseil d'administration : il y a énormément de marche et ce n'est pas adapté aux personnes âgées.

Quant aux moyens de communications les adhérents préfèrent les courriers « boîtes aux lettres ». Le document de centralisation des résultats du sondage sera distribué à l'AG.

√ Statuts.

Le président présente les modifications qu'il souhaite y apporter. L'article 9 et l'article 11 seront modifiés. Les modifications feront l'objet d'une proposition et d'une validation à la prochaine AG.

√ Questions diverses.

Michel Bonneau demande à ce qu'un inventaire de matériel soit fait.

La prochaine réunion aura lieu le 24 janvier 2024 à 14H00 à la salle des associations.

Fin de la réunion 16H 10.

Fait à Saint-Pathus, le 20 décembre 2023

Le Président,

La Secrétaire,

Christian CARDOT

Marielle MICHIELS